

VILLE DE MONTRÉAL

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Date le lundi 30 mars 2009, à 19 h

Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Avis est également donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19)* que le rapport financier et le rapport du vérificateur de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2008, seront déposés à cette séance.

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent s'inscrire dans les 30 minutes précédant le début de l'assemblée et utiliser la porte située du côté ouest de l'hôtel de ville (place Vauquelin).

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Montréal, le 24 mars 2009

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon
